

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : « FORMATION A L'UTILISATION DES ENGINES DE CHANTIER ET DE TERRASSEMENT AVEC PASSAGE DES TESTS CACES® R372 M

***Le CACES® seul ne permet pas la conduite des engins de chantier ou de terrassement. L'employeur doit délivrer une autorisation de conduite, au vu : De l'aptitude médicale, après s'être assuré que le salarié a une bonne connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

CATEGORIES :

- Cat. 1 Cat. 2 Cat. 3
 Cat. 4 Cat. 5 Cat. 6
 Cat. 7 Cat. 8 Cat. 9 Cat. 10

NIVEAU :

- Initial ou Recyclage

LIEU :

- Sur site et sur votre matériel Sur notre Site

DUREE : De 2 à 5 journées de formation et de passage de Tests Caces®

PUBLIC : Toute personne de plus de 18 ans n'ayant jamais conduit professionnellement un engin de chantier. Permis B souhaité. Comprendre le français. L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié.

TYPE D'ACTION :

- Acquisition des connaissances
 Adaptation au poste de travail
 Perfectionnement

INTERVENANT : Formateur qualifié en sécurité et conduite des engins. Testeurs reconnus aptes à la fonction par un organisme certificateur de qualification.

OBJECTIF DE LA FORMATION : Etre capable de conduire et d'utiliser un engin de chantier ou de terrassement dans le respect des règles de sécurité.

Vérifier l'aptitude à la conduite d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R372 M de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

CONTENU DE LA FORMATION :

Théorie :

- Connaissances de base du code de la route.
- Réglementation spécifique à l'utilisation des engins de chantier.
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier.
- Technologie et connaissance de l'engin de chantier.
- Risques inhérents au fonctionnement de l'engin et à son utilisation.

Pratique :

- Vérifications avant la prise de poste.
- Familiarisation avec le fonctionnement des différents équipements.
- Réalisation de tâches spécifiques relatives à l'engin utilisé.

METHODE PEDAGOGIQUE : L'aller-retour « théorie pratique » est la modalité choisie

Partie théorique : Méthodes actives, didactique, alternances d'exposés du formateur.

Partie pratique : Alternances d'explications et conseils du formateur. Applications pratiques sur les différents sols possibles des conditions proches des situations de travail rencontrées par les stagiaires.

SANCTION DU STAGE : Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les conducteurs d'engins de chantier et de terrassement, conforme à la recommandation R 372M de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) suivant catégorie.

MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Questionnaires à choix multiples (QCM) à la fin de la théorie.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES (suite)

Les moyens ci-dessous sont mis à la disposition du testeur soit par l'organisme de formation pour les tests se réalisant en inter, soit par le client pour les tests se déroulant dans son entreprise. Dans ce dernier cas, le client s'engage à transmettre au testeur la notice d'utilisation de l'engin en français, la dernière vérification générale avec un document justifiant de la levée des éventuelles réserves, ainsi que le document attestant de la conformité aux normes CE. Dans le cas où l'ensemble des matériels énoncés ne serait pas disponible, le testeur ne pourrait pas réaliser le test CACES®.

Catégories	Type d'Engins de chantier
1	Tracteurs et petits engins de chantier mobiles (tracteur agricole, mini-pelle jusqu'à 6 tonnes, petit compacteur, machines à peindre les lignes sur chaussées...)
2	Engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel (pelles, engins de fondations spéciales, de forage, de travaux souterrains...)
3	Engins d'extractions à déplacement alternatif (bouteurs, tracteurs à chenilles, pipe layer...)
4	Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuses, chargeuses-pelleteuses...)
5	Engins de finition à déplacement lent (finisseur, machine à coffrage glissant, répandeur de chaux, gravillonneur automoteur, pulvimixeur, fraiseuse...)
6	Engin de réglage à déplacement alternatif (niveleuse)
7	Engin de compactage à déplacement alternatif (compacteur)
8	Engin de transport ou d'extraction-transport (tombereau, décapeuse, tracteur agricole > 50 ch.,...)
9	Engin de manutention (chariot-élévateur de chantier ou tout terrain)
10	Déplacement, chargement, déchargement, transfert d'engins sans activité de production (porte-engin), maintenance, démonstration ou essais.
Option	Conduite d'engins télécommandés

Matériels et aire de manœuvre	Cat. 1	Cat. 2 à 9	Cat. 10
Terrain ou zone d'évolution, adaptés à la nature de l'engin et à ses fonctions	X	X	X
Engin de chantier de la catégorie concernée	2 mini-engins de complexité différente	1 engin	2 engins (hors mini engin) : l'un, sur pneumatiques et l'autre, sur chenilles
Charges, élingues ou autres dispositifs de préhension si l'engin possède des fonctions de levage	X	X	
Un véhicule porte-engin (* sauf avis contraire du client)	X	X*	X

PROGRAMME DE FORMATION

<i>Camion, remorque ou autre pour les opérations de chargement (ou gabarit)</i>	X	Cat 2 et 4	
<i>Camion bâchée pour le chargement latéral</i>		Cat 9	
<i>Remorque ou appareils démontables</i>		Tracteur agricole (cat. 8)	
<i>Charge longue et/ou volumineuse</i>		Cat 9	
<i>Des moyens de signalisation (panneaux, cônes...)</i>	X	X	X
<i>Nécessaire d'arrimage (chaînes avec tendeurs...)</i>	X		X
<i>Différents type de sols (sols stabilisés et non stabilisés)</i>	X	X	X
<i>Différentes conditions de pente (sols plat et en déclivité)</i>	X	X	X

Equipements de Protection individuelle
• Casques de chantier
• Chaussures de sécurité
• Vêtements réfléchissants
• Gants
• Protection auditive